

TERMES DE RÉFÉRENCE

Assistance technique pour la structuration des établissements féminins relevant du département de la Jeunesse.

- Période de la prestation : 4,5 mois
- Date de début : 10 Juillet 2026
- Date de fin : 05 Décembre 2026

*La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les.
Les offres reçues au nom de sociétés ne seront pas prises en considération.*

1. Contexte

Dans le cadre de la Feuille de route emploi 2030, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC) est appelé à contribuer de manière structurée et mesurable à l'effort national visant la formation et l'accompagnement de 4 000 bénéficiaires par an à l'horizon 2030, en cohérence avec les politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le MJCC dispose à cet effet d'un réseau national de foyers féminins, conçus historiquement comme des dispositifs de proximité orientés vers l'autonomisation sociale et économique des femmes, en particulier celles en situation de vulnérabilité. Toutefois, l'évolution des priorités nationales en matière d'emploi et de formation pose aujourd'hui la question du positionnement opérationnel réel de ces foyers, de leurs capacités effectives, et de leur rôle potentiel dans l'écosystème national de formation et d'accompagnement.

Une étude de diagnostic et de repositionnement stratégique a été réalisée par le MJCC avec l'appui de l'UNFPA. Cette étude constitue un référentiel stratégique. En effet, la présente mission s'inscrit strictement en aval de cette étude et vise sa traduction opérationnelle, à travers des choix organisationnels, fonctionnels et territoriaux concrets, dans un contexte marqué par :

- l'existence d'opérateurs nationaux de formation disposant de catalogues structurés (OFPPT, Entraide nationale, centres de formation sectoriels, etc.) ;
- et la perspective d'une articulation avec le Département de la Formation Professionnelle (DFP),

Dans le cadre de son partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC) et de son engagement en faveur de l'autonomisation socio-économique des femmes, l'UNFPA lance une assistance technique visant à accompagner le renforcement et la structuration du dispositif des foyers féminins. À cet effet, l'UNFPA recrutera un.e consultant.e spécialisé.e chargé.e de fournir au MJCC une analyse objective et fondée sur des données probantes des capacités réelles des foyers féminins, notamment en matière d'infrastructures, de ressources humaines, d'offre de services, de partenariats et de mécanismes de gouvernance. Cette mission devra également permettre d'évaluer les perspectives de structuration du dispositif au regard des exigences institutionnelles et réglementaires en vigueur, d'élaborer et de comparer différents scénarios d'évolution, puis de concevoir et d'expérimenter, dans une région pilote, un modèle opérationnel innovant, soutenable et reproductible, en cohérence avec les orientations de la Feuille de route emploi 2030 et en complémentarité avec les dispositifs existants de formation professionnelle.

2. Objectif et résultats attendus :

- **Objectif principal :**

La présente consultation a pour objet la sélection d'un.e consultant.e chargé.e de conduire une assistance technique opérationnelle, visant à accompagner le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC) dans la définition et l'opérationnalisation d'un modèle de positionnement des foyers féminins, en produisant un diagnostic national du dispositif, en analysant ses perspectives d'évolution, en élaborant des scénarios de structuration, puis en testant le modèle retenu afin de préparer son déploiement à plus grande échelle dans le cadre de la Feuille de route emploi 2030.

- **Objectifs spécifiques :**

La mission devra permettre de :

- **Produire un état des lieux national** capacitaire homogène, documenté et exploitable, permettant d'analyser de manière fiable les capacités réelles des foyers féminins en matière d'infrastructures, de ressources humaines, d'offre pédagogique, de partenariats et de mécanismes de pilotage ;
- **Identifier et analyser** les contraintes et leviers juridiques, humains, pédagogiques et organisationnels des foyers féminins, afin d'identifier les marges de transformation du dispositif au regard des cadres institutionnels et réglementaires en vigueur ;
- **Élaborer des scénarios** de structuration clairement définis et argumentés, permettant au MJCC d'arbitrer entre différents positionnements opérationnels possibles des foyers féminins, en cohérence avec la Feuille de route emploi 2030 ;
- **Formaliser**, sur la base du scénario retenu, un parcours type des bénéficiaires et un protocole opérationnel détaillé, précisant les modalités de formation, d'accompagnement, de gouvernance et de coordination des acteurs ;
- **Mettre en œuvre et documenter l'expérimentation du modèle** retenu dans une région pilote, en vue d'en évaluer la faisabilité opérationnelle, d'identifier les ajustements nécessaires et de préparer les conditions d'une mise en œuvre effective à partir de 2027.

- **Résultats attendus de la mission**

- La réalisation **d'un état des lieux national** capacitaire des foyers féminins, couvrant les infrastructures, le capital humain, l'offre pédagogique, les partenariats et les mécanismes de pilotage ;
- L'élaboration de **scénarios de structuration**, permettant d'apprécier les différentes options de positionnement opérationnel des foyers féminins, au regard des exigences institutionnelles, réglementaires et opérationnelles en vigueur ;
- **La formalisation, par un processus de co-construction, d'un modèle opérationnel**

de formation et d'accompagnement des bénéficiaires, cohérent avec les orientations arrêtées par le MJCC et sans redondance avec les dispositifs existants de formation professionnelle ;

- **L'expérimentation du modèle retenu** dans une région pilote, incluant l'adaptation territoriale du mode opératoire et la production de recommandations opérationnelles, en vue d'une mise en œuvre effective à partir de la rentrée suivante.

3. Rôles du consultant.e

Le/ la consultant.e sera chargé.e de :

- **Concevoir et déployer une méthodologie harmonisée de collecte et d'analyse des données** permettant de réaliser un état des lieux capacitaire national des foyers féminins.
- **Réaliser un diagnostic fonctionnel des capacités des foyers féminins**, couvrant les infrastructures, les ressources humaines, les dispositifs de formation, les partenariats et les mécanismes de gestion.
- **Planifier et animer les ateliers régionaux et nationaux de concertation**, en assurant la mobilisation des parties prenantes et la production de livrables opérationnels.
- **Élaborer des scénarios stratégiques de structuration du dispositif**, assortis d'analyses comparatives sur les plans juridique, organisationnel, institutionnel et opérationnel.
- **Développer un modèle opérationnel intégré de formation et d'accompagnement**, définissant les parcours, les contenus pédagogiques, les modalités de mise en œuvre et les dispositifs d'insertion.
- **Formaliser le cadre de gouvernance, de coordination et de suivi-évaluation du dispositif**, en précisant les rôles des acteurs et les mécanismes nécessaires à sa mise en œuvre et à sa pérennisation.

4. Livrables :

À l'issue de son appui, le/la consultant.e devra remettre :

Livrable 1 – Note de cadrage méthodologique :

Le/la consultant.e devra produire une note de cadrage méthodologique, validée par le MJCC, précisant l'approche retenue pour la conduite de la mission (état des lieux capacitaire, analyse, ateliers, scénarios, formalisation et expérimentation). Cette note intégrera en annexe les outils standardisés de diagnostic (formulaires et grilles de collecte) destinés aux directions régionales.

Livrable 2 – Etat des lieux capacitaire et scénarios de structuration :



Une note de cadrage consolidée, fondée sur les données issues de l'état des lieux et des ateliers régionaux, présentant :

- une synthèse de l'état des lieux national capacitaire des foyers féminins ;
- une analyse comparative et argumentée des scénarios d'évolution du dispositif.

Ce livrable devra permettre au MJCC de disposer d'éléments objectifs pour arbitrer le positionnement opérationnel des foyers féminins.

Livrable 3 – Modèle opérationnel et protocole type :

Un document de formalisation du modèle opérationnel retenu, incluant :

- le parcours type des bénéficiaires ;
- le protocole de formation et d'accompagnement ;
- les principes d'organisation, de gouvernance et de coordination des acteurs.

Ce livrable constitue le référentiel opérationnel du MJCC.

Livrable 4 – Rapport de modélisation du dispositif opérationnel des foyers féminins :

Le rapport de modélisation du dispositif opérationnel de formation et d’accompagnement des bénéficiaires des foyers féminins, constituant un document de référence pour la mise en œuvre du dispositif.

Ce rapport devra notamment comprendre :

- ✓ **Une présentation du scénario retenu et des principes structurants du dispositif ;**
- ✓ **La description détaillée du modèle opérationnel proposé, incluant :**
 - L’architecture des parcours (types, durée, séquençage) ;
 - Les filières et modules de formation ;
 - Les objectifs pédagogiques associés ;
 - Les modalités de déploiement des formations (présentiel, alternance, stages, accompagnement social, etc.) ;
 - Les modalités d’articulation avec les dispositifs existants (notamment OFPPT et autres opérateurs) ;
 - Le dispositif d’accompagnement des bénéficiaires (coaching, insertion, suivi) ;
- ✓ **Le protocole de mise en œuvre du dispositif, précisant :**
 - Les rôles et responsabilités des parties prenantes ;
 - Les modalités de gouvernance et de coordination ;
 - Les principes de suivi, d’évaluation et d’amélioration continue ;

Un comité conjoint de validation sera mis en place et composé de représentants de l’UNFPA et du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (MJCC). Ce comité sera chargé d’examiner, d’apprécier la qualité technique et la conformité des livrables produits dans le cadre de la mission, ainsi que leur alignement avec les objectifs, les orientations stratégiques et les exigences définies dans les présents termes de référence. Le consultant tiendra compte des observations et recommandations formulées par le comité et procédera aux ajustements requis avant la validation finale des livrables. La validation définitive de chaque livrable sera accordée conjointement par l’UNFPA et le MJCC sur la base de l’avis du comité.

5. Profil du le/la consultant.e :

Expert.e senior en politiques publiques, développement territorial

et dispositifs d'insertion socio-économique, **Le/la consultant.e devra justifier :**

- a. D'une expérience confirmée de plus de 7 ans dans la conduite de missions similaires, notamment en :
 - i. Ingénierie des politiques publiques sociales, de l'emploi et/ou de la jeunesse ;
 - ii. Structuration de dispositifs de formation, d'accompagnement et d'insertion au profit de publics vulnérables ;
- b. D'une connaissance avérée du contexte institutionnel marocain, en particulier des dispositifs publics liés à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'action sociale, ainsi que des modes de coordination entre administrations centrales et services déconcentrés ;
- c. Une spécialisation en développement économique, intelligence économique ou gouvernance territoriale constitue un atout.

6. Déroulement de la consultation

Afin de répondre aux objectifs de la consultation, le/la consultant.e doit élaborer une note méthodologique qui résume la démarche et les étapes de la consultation.

Le/la consultant.e doit collaborer étroitement avec l'UNFPA et le MJCC pour la réalisation de cette mission selon la note méthodologique validée.

7. Modalités contractuelles et financières

Le règlement des prestations réalisées sera effectué par Livrable ou ensemble de livrables sur la base de factures établies par le prestataire, et ce comme suit :

- 1ère tranche : 20% du montant total du contrat après validation de **la note méthodologique détaillée.**
- 2ème tranche : 35% du montant total du contrat après validation du **livrable 2 et 3**
- 3ème tranche : 45% du montant total du contrat après validation du **livrable 4.**

8. Durée de la consultation :

La durée prévisionnelle de la mission est estimée à quatre mois et demi au maximum (4.5) mois à compter de la date de signature du contrat. Initialement, la mission sera structurée selon le phasage indicatif suivant :

Mois 1 – Cadrage méthodologique

- Élaboration et validation de la note de cadrage méthodologique ;
- Conception et validation des outils standardisés de diagnostic.

Mois 2 – État des lieux national capacitaire

- Déploiement des outils de collecte auprès des directions régionales ;
- Collecte et consolidation des données.

Mois 3 – Analyse et scénarios de structuration

- Analyse des données issues de l'état des lieux ;
- Organisation des ateliers régionaux de qualification ;
- Élaboration de la note de cadrage consolidée (état des lieux capacitaire et analyse comparative des scénarios) ;
- Arbitrage du scénario retenu par le MJCC.

Mois 4 à Mois 5 – Modélisation et expérimentation

- Élaboration du modèle opérationnel et du protocole type ;
- Organisation de l'atelier central de formalisation ;
- Lancement de l'expérimentation du modèle dans la région pilote ;
- Suivi de l'expérimentation et capitalisation progressive des enseignements ;
- Production du rapport d'expérimentation régionale et des recommandations.

9. SOUMISSION DE L'OFFRE

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de la consultation et une estimation du nombre de jours par phase ;
- Le CV du consultant, mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (3 au minimum), ou guides / rapports similaires.

L'offre financière : L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les **frais de déplacement** et **toutes autres charges liées à la réalisation des prestations**.

10. EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique.
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 65 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 35 %.

● **L'évaluation des offres techniques :**

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Critère	Description	Notation (sur 100)
Etude et diplôme	Diplôme universitaire supérieur (minimum bac+5) en économie, Sciences sociales ou toute autre discipline en lien avec la thématique de la mission ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Master ou Bac+5 : 15 points ○ Licence ou inférieur à Bac+5 : 0 points 	15
Expertise et expérience	Années d'expériences confirmées dans la conduite de missions en : Ingénierie des politiques publiques sociales, de l'emploi et/ou de la jeunesse ; Ainsi que la structuration de dispositifs de formation, d'accompagnement et d'insertion au profit de publics vulnérables. <ul style="list-style-type: none"> ○ > 7 ans expériences : 10 points ○ = 5 ans expériences : 8 points ○ 3 ans expériences : 5 points ○ 1 année expérience : 2 points Expériences confirmées dans la conduite de missions en structuration de dispositifs de formation, d'accompagnement et d'insertion au profit de publics vulnérables. <ul style="list-style-type: none"> ○ > 3 expériences : 10 points ○ = 3 expériences : 8 points ○ 2 expériences : 5 points ○ 1 expérience : 2 points Connaissance avérée du contexte institutionnel marocain, en particulier des dispositifs publics liés à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'action sociale, ainsi que des modes de coordination entre administrations centrales et services déconcentrés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise de connaissance : 10 points ○ Connaissance moyenne : 7 points ○ Faible connaissance : 5 points 	30

<p>Lettres de référence pour les travaux réalisés</p>	<p>Nombre d'expériences en lien avec cet appel à consultation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - > 3 Lettres : 20 - 2 Lettres : 10 - 1 Lettre : 5 	<p>20</p>
<p>Note méthodologique (NM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et innovation dans les concepts proposés, démontrant une parfaite compréhension des objectifs pour répondre aux objectifs des TDRs : 25 points - NM répond aux objectifs de la prestation avec détail des missions : 20 points - NM conforme aux objectifs de la prestation et partiellement détaillée : 15 points - Une simple reprise des objectifs de la prestation des TDRs : 10 points 	<p>25</p>
<p>4. Organisation et calendrier</p>	<p>Faisabilité du planning proposé par le/la consultant.e pour respecter les délais mentionnés dans les TDRs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning réaliste et bien détaillé : 10 points - Planning acceptable avec risques modérés : 5 points - Planning insuffisant ou irréaliste : 0 point 	<p>10</p>

● **L'analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de la phase d'évaluation des offres techniques, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

● **L'analyse des technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 65% pour l'offre technique et 35% pour l'offre financière.

$$N=0,65*T+0,35*F$$

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

11. Comment Postuler :



Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) de postuler directement sur la plateforme Quantum de l'UNFPA via le lien ci-après:

https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/35057/?utm_medium=jobshare&utm_source=External+Job+Share

les document à télécharger sur la plateforme doivent contenir séparément deux dossiers comme suit:

Dossier 1- l'offre technique devra contenir: CV, note méthodologique , calendrier et les attestations de références.

Dossier 2- l'offre financière.

La date limite de candidature via la plateforme est le 01 juillet à 23h.